**3- Le principe de la souveraineté nationale**

Le principe de souveraineté nationale a des racines dans l'[antiquité](https://fr.wikipedia.org/wiki/Antiquit%C3%A9) avec la constitution des [nations](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nation), du [droit](https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit) et des frontières. Fortement associé à l'idée de « Nation » par la [révolution française](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise), Il est aujourd'hui revendiqué par tous les États, démocratiques ou non dans le cadre du [droit international](https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_international_public) .

**Définition de souveraineté**

Etymologie :de [souverain](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Souverain.htm) ( autorité suprême d’une monarchie) venant du latin « superus » : supérieure.

La souveraineté est le principe de l'[autorité](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Autorite.htm) suprême. En matière de politique, la souveraineté est le droit absolu d’exercer une autorité sur une région , un pays ou sur un peuple.

La souveraineté a été définie par Jean Bodin (1530-1596) dans son traité "Les Six livres de La République" comme un attribut essentiel de l'État : "La souveraineté est la [puissance](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Puissance.htm) absolue et perpétuelle d'une République." Aucun [pouvoir](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Pouvoir.htm) n'est supérieur à la puissance souveraine qui ne peut être anéantie, mais elle n'est pas sans limite (s'exerce sur le [domaine public](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Domaine_public.htm) et non privé). Pour [Jean-Jacques Rousseau](http://www.toupie.org/Biographies/Rousseau.htm), le peuple est le seul détenteur [légitime](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Legitimite.htm) de la souveraineté.

Elle peut être détenue par :

* Dieu ou ses prêtres ([théocratie](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Theocratie.htm))
* une seule personne ([monarchie](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Monarchie.htm)),
* un groupe de personnes ([oligarchie](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Oligarchie.htm)),
* la [nation](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Nation.htm) ([démocratie représentative](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Democratie_representative.htm)),
* le peuple ( démocratie directe)

En droit, c'est la [**Constitution**](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Constitution.htm) qui définit comment s'exerce la souveraineté, quelles sont les institutions qui détiennent le pouvoir et comment elles sont contrôlées.

**Définition de la souveraineté nationale**

Cette notion apparaît aux XVIIe et XVIIIe siècles avec **John Locke** (1632-1704) et [**Montesquieu**](http://www.toupie.org/Biographies/Montesquieu.htm) (1689-1755) qui énoncent le principe de [séparation des pouvoirs](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Separation_pouvoirs.htm), fondement des systèmes de [représentation](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Representation.htm#politique).

La souveraineté nationale est le principe selon lequel la [souveraineté](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Souverainete.htm) appartient à la [**nation**](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Nation.htm) qui est une entité collective abstraite, unique et [indivisible](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Indivisible.htm). La nation **ne se limite pas aux seuls**[**citoyens**](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Citoyen.htm)**vivants**, mais inclut les citoyens passés et futurs. De ce fait, elle est supérieure à la somme des individus qui la composent. C'est ce qui la différencie de la souveraineté populaire .

La souveraineté nationale ne pouvant gouverner directement, elle implique un [**régime**](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Regime.htm) **représentatif.**

Ainsi, les décisions des représentants de la nation ne peuvent être contestées par les citoyens actuels car ces derniers ne représentent pas toute la Nation, notamment les citoyens futurs. Pour éviter les [abus de pouvoir](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Abus.htm#abus_pouvoir), il est nécessaire de mettre en place des contre-pouvoirs pour contrôler les représentants, comme la **séparation des pouvoirs** ou une [**constitution**](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Constitution.htm) dont le [Conseil constitutionnel](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Conseil_constitutionnel.htm).

**Evolution historique de la souveraineté nationale**

Sous l'Ancien Régime, la souveraineté réside tout entière dans la personne du roi, et elle revêt une origine divine. Le roi est le souverain par la grâce de Dieu. elle consisté à détacher la souveraineté de la personne physique du roi afin de préserver la permanence.

Le concept de souveraineté évolue néanmoins à partir du XVIIe siècle.

La laïcisation de la souveraineté apparaît comme une évolution liée à la formation des États-nations. La souveraineté n'est plus associée à une transcendance (caractère de ce qui se situe hors de portée de l'expérience ou de la pensée humaine  ), dès lors que la société politique est pensée comme résultant d'un accord volontaire et libre entre ses membres. Ces conceptions sont développées dans les théories du contrat social de THOMAS HOBBES, JOHN LOCKE ET JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Presque au même moment, la France et l’Amérique affirment solennellement le principe politique de la souveraineté nationale et parviennent à lé réaliser à peu près complètement.